



Affiliée à la Fédération Française de Gymnastique sous le n° 008.069.175

Agrément Jeunesse et Sports n° 69.00.1093



PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE **DES ACTIVITES SPORTIVES LOISIRS ET COMPETITION – 01/09/2020**

Chers adhérents,

Nous vous remercions de lire attentivement et d'appliquer le protocole sanitaire suivant, établi en lien avec la mairie et la FFGym.

Il est indispensable pour permettre la reprise des différentes activités enfants/adultes, loisirs et compétitions de MontanayGR dans des conditions sécurisées dans le respect des règles sanitaires.

Nous comptons sur votre sérieux et bonne volonté !

Nous restons à votre disposition pour toutes questions ou informations supplémentaires.

Le bureau et les entraîneurs de Montanay GR

1. Circulation dans les salles d'entraînements

Gymnase et salle de danse à l'étage :

Les entrées et les sorties des adhérents se font côté vestiaires avec un traçage au sol. A l'intérieur du gymnase, les portes restent ouvertes pour limiter les points de contacts et privilégier une aération maximum. Quand la température extérieure ne permettra plus une ouverture permanente des portes, les locaux seront aérés régulièrement.

L'accès du gymnase est interdit aux familles/accompagnants ou public.

Chaque groupe doit attendre que le groupe précédent soit sorti pour pouvoir entrer. Le premier rang des gradins est libre d'utilisation pour la pose des sacs/vêtements/gourdes.

Les vestiaires sont interdits d'accès sauf en cas d'isolation d'un enfant présentant des symptômes au cours de la séance.

Un seul sanitaire est mis à disposition.

Salle Hip Hop au-dessus de la mairie:

Les parents ou accompagnateurs doivent déposer les enfants et les attendre à l'extérieur du bâtiment, et être ponctuels pour faciliter le travail de l'encadrant.

2. Nettoyage

Parallèlement au nettoyage effectué par la mairie, à la fin de chaque séance un encadrant adulte (adhérent/parent/entraîneurs) nettoie les points de contacts (poignées de porte, interrupteurs ...), gradins et sanitaires. Les praticables sont vaporisés régulièrement avec un produit virucide.

Pour permettre ce nettoyage, les séances peuvent être raccourcies de quelques minutes.

Il est recommandé d'apporter, dans la mesure du possible, ses engins personnels. Ils peuvent être nettoyés à la solution hydro alcoolique + sopalin par la gymnaste. Pour les engins du club, ils sont mis en quarantaine dans le local (bac prévu à cet effet) puis désinfectés par un encadrant adulte (adhérent/parent/entraîneurs).

Il est obligatoire de prévoir un tapis ou serviette ou fouta à placer sur les praticables pour les exercices au sol.

Pour les cours adultes, il convient aussi d'apporter son propre tapis de sol.

3. Déroulement des séances

A l'arrivée au gymnase, l'adhérent se désinfecte les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition par la mairie. Si elle/il a plus de 11 ans, elle/il porte son masque jusqu'à ce que l'entraîneur donne les consignes.

Les adultes se rendant dans la salle « du haut » gardent leur masque jusqu'au début du cours et seront cette année en nombre limité.

Les encadrants notent dans un registre à chaque cours les personnes présentes.

Les parents et accompagnateurs doivent rester à l'extérieur du gymnase et être ponctuels pour faciliter le travail de l'encadrant.

Dans la mesure du possible, l'adhérent arrive en tenue, les cheveux bien attachés pour ne pas toucher son visage pendant la séance. Sa gourde doit être remplie.

Chaque fois qu'un adhérent touche son sac /téléphone portable), boit ou passe aux sanitaires, il doit se laver les mains (eau + savon ou gel hydro alcoolique) avant son retour sur le praticable ou dans la salle de danse.

Si en cours de séance, une ou un gymnaste ne se sent pas bien elle/il doit prévenir l'entraîneur qui appellera ses parents et l'isolera le temps nécessaire.

A la fin des entraînements, les gymnastes se lavent les mains, remettent leurs masques pour ranger les praticables (en fonction des associations qui suivent) et se relavent les mains. Une seule personne peut avoir accès au local de rangement.

Elles ne se changent pas et rejoignent les parents/accompagnateurs qui les attendent dehors. De retour à la maison, il est conseillé de se laver à minima les mains avec de l'eau et du savon, et de mettre ses affaires de sports et sa serviette à laver.

4. Responsabilité des parents/encadrants/adhérents

En cas de fièvre ou de symptômes les parents ne doivent pas emmener leur enfant à la séance.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, l'adhérent doit être gardé à la maison. Les parents/ l'adhérent doivent également prévenir l'entraîneur qui tient un registre de traçabilité pour pouvoir le cas échéant cibler les personnes en contact.

Les parents et les adhérents s'engagent à respecter ce protocole.

Il est indispensable que ce protocole soit connu des gymnastes. Nous demandons aux parents d'expliquer ce nouveau fonctionnement et de rappeler les règles à respecter.

Les adhérents adultes sont partie prenante et investis dans les opérations de nettoyage, désinfection, port du masque et respect des règles sanitaires.

En cas de non-respect, Montanay GR préviendra l'adhérent concerné et se réserve le droit de l'exclure des séances suivantes.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal